Retenue collinaire de Teppe Rosse

Sur le plan d’eau de Teppe Rosse, les types de pêche acceptés sont, dans la zone A :

- La pêche à la ligne ou au lancer, pratiquées des abords du plan d’eau
- La pêche d’un bateau à fond plat (à rame, à godille ou à pédale)
- La pêche en float tube dans les conditions suivantes